



Aubagne le 10/07/2005

AUBAGNE PLONGEE PASSION
MAISON DES SPORTS
Avenue Fallen
13400 AUBAGNE

N° CLUB 12.13.157
Agrément Jeunesse & Sports 655 S/89

PREFECTURE DES BOUCHES DU RHONE
Bureau des Associations
11, rue Edmond Rostand
13006 MARSEILLE

Objet : renouvellement des Membres du Comité Directeur
Association Loi 1901 .N° 0133011224

Monsieur le Préfet,

Suite à l'Assemblée Générale du 27 juin 2005 , notre association à procédé à un renouvellement de son Comité Directeur.

Ce Comité Directeur sera composé de :

PRESIDENT

Robert PAPA ZIAN
Né le 9 août 1948 à LA CIOTAT (13)
Nationalité française
Domicilié : Plan des Moines Sud ,13390 AURIOL
Profession : Gérant

TRESORIER

Philippe FAULLO
Né le 14 Décembre 1971 à MARSEILLE (13)
Nationalité française
Domicilié : Résidence les Genêts Bat A, Av du Mail 13470 CARNOUX
Profession : aluminier

SECRETAIRE

Andrée BELLANDI
Née le 09 Janvier 1960 à MARSEILLE
Nationalité française
Domiciliée : 104 Chemin du Vallon des Escourtines 13011 MARSEILLE
Profession : infirmière

AUTRES MEMBRES

Fabienne AUGIER

Née le 23 mai 1967 à MARSEILLE (13)
Nationalité française
Domiciliée : 4 rue Tarte 13400 AUBAGNE
Profession : infirmière

Nicole LORAIN

Née le 20 août 1950 à AIX EN PROVENCE (13)
Nationalité française
Domiciliée : Les Battiers, Ch des Gorguettes 13720 LA BOUILLADISSE
Profession : enseignante.

Pascal MARY

Né le 03 Juillet 1960 à BESSANCOURT (95)
Nationalité française
Domicilié : Chemin de la Réraillé 13390 AURIOL
Profession : Technicien

Nous vous demandons d'accuser réception de cette déclaration.

En vous remerciant de votre attention, recevez Monsieur le Préfet, nos respectueuses Salutations.

Le Président

AUBAGNE BLONNET PASSION
MAISON DES SPORTS
Av. Fallen - 13400 AUBAGNE
N° CLUB 12.13.157
AG. SPORTS 655 5/89



Robert PAPA ZIAN

La Secrétaire

Andrée BELLANDI

Le Trésorier

Philippe FAULLO

**Récépissé de Déclaration de MODIFICATION
de l'Association n° 0133011284**

VU la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association ;
VU le décret du 16 août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée ;

**Le Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Préfet des Bouches-du-Rhône**

Donne récépissé à **M. Robert PAPAZIAN, PRESIDENT**
demeurant **Plan des Moines Sud**
13390 AURIOL

d'une déclaration en date du **21 juillet 2005** faisant connaître le(s) changement(s) suivant(s):

*CONSEIL D'ADMINISTRATION
BUREAU*

dans l'association dénommée

AUBAGNE PLONGEE PASSION

dont le siège social est situé **Maison des Sports le Galoubet**
Avenue Fallen
13400 AUBAGNE

décision prise lors de: **ASSEMBLEE GENERALE** du **27 juin 2005**

Marseille, le 21 juillet 2005

P/Le Préfet,

Pour le Préfet
et par délégation
Le Adjoint au Chef de Bureau,

Luc GASPARIN

Extrait de la loi du 1er juillet 1901 :

Les associations sont tenues de faire connaître dans les trois mois, tous les changements survenus dans leur administration ou leur direction, ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts.

Ces changements et modifications ne sont opposables aux tiers qu'à partir du jour où ils ont été déclarés.

Les modifications et changements seront, en outre, consignés sur un registre spécial qui devra être présenté aux autorités administratives ou judiciaires chaque fois qu'elles en feront la demande.

Rappel :

L'insertion au Journal Officiel des modifications portant sur le titre, l'objet, le siège social d'une association est FACULTATIVE Elle ne peut être exigée des tiers car le récépissé délivré par les services préfectoraux fait foi dans tous les cas.

AG Juin 2005

JN Venaut

A Bellandi

R Papazian

N Lorain

JP Miquel

S Hermange

JM Devel

P Marin

C Calabrese

H Laroche

P Faulo

F Augier

F Bouquin

J Broutier



Octobre 2005 (réunion bureau et encadrement)



JM Devel

JP Miquel

C Hurte

P Glaser

A Bellandi

R Papazian

F Augier

A Leroy

M Bellandi

H Laroche